



Procès-verbal de décision des actionnaires en date du 26 novembre 2024

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 220 000 €

Siège social : « 16, Rue Lamartine 71000 MACON »

RCS MACON : 953 082 393

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six novembre à dix heures, les actionnaires fondateurs de la SAS 7-1VEST' se sont réunis, au 1512, Avenue Charles de Gaulle 71000 MACON, à l'initiative de Madame Isabelle GAULIN, Directrice Générale de la SEMA 71, Présidente de la société 71VEST', à la suite d'une convocation transmise par mail en date du 13 novembre 2024.

Associés :

- **SEMA MÂCONNAIS VAL DE SAONE BOURGOGNE DU SUD (SEMA71) :** 7 200 actions

Représentée par **Mme Isabelle GAULIN**, Directrice Générale

- **CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS**

5 000 actions

Représentée par **M. Cédric AYMONIER**, mandaté par M. Mathieu AUFAUVRE,
Directeur Régional de la Banque des territoires en date du 03 mai 2023

Soit : 12 200 Actions

Les associés sont présents. L'assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Autres présents :

Gérard COLON	Président de la SEMA71
Dominique DEYNOUX	Vice-président de la SEMA
Emmanuel BOILLOT	Représentant la CDC
Séverine LAPIERRE	Resp. pôle administratif SEMA

Ordre du jour :

1. Modification du siège social sur la même commune
2. Point sur l'activité 2024
3. Perspectives 2025
4. Questions diverses

La Présidente, dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- 1° Copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire, avec l'ordre du jour, pour les résolutions à adopter
- 3° La feuille de présence.

La Présidente invite les actionnaires à s'exprimer. Au terme des discussions, la Présidente met au vote les résolutions correspondantes :

PREMIERE RESOLUTION : Changement du siège social de la société

Les actionnaires après avoir entendu le rapport de Mme Isabelle GAULIN, décident, à l'unanimité de modifier le siège social de 71VEST' et de l'installer au 1 512, Avenue Charles de Gaulle 71000 MACON.

Il est aussi demandé de mettre à jour l'ensemble des conventions de mise à disposition de la SEMA à 71VEST'.

Il est ainsi confié tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.

DEUXIEME RESOLUTION : Point sur l'activité 2024 :

Isabelle GAULIN, en sa qualité de Directrice Générale de la SEMA 71, présidente de la société présente l'atterrissage prévisionnel 2024 qui s'élèverait à un résultat net de - 199.2 K €.

Ce résultat est, bien que négatif, conforme à ce type de montage de foncière qui se traduit par un résultat déficitaire au minimum les 3 premières années.

TROISIEME RESOLUTION : Perspectives 2025 :

Isabelle GAULIN, en sa qualité de Directrice Générale de la SEMA 71, présidente de la société, présente les perspectives 2025, avec des pistes de réflexion sur des investissements à venir.

Les actionnaires en prennent acte et demandent que la commercialisation notamment du Kwartz, soit relancer activement afin de libérer de nouvelles capacités d'investissements.

Questions diverses :

L'actionnaire CDC pourrait être intéressé pour participer à des réunions avec des structures associatives d'entreprises.

La séance est levée à 11h30

Signature des représentants des associés

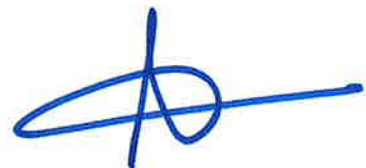
SEMA 71

Isabelle GAULIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Isabelle GAULIN', written over a horizontal line.

CDC

Cédric AYMONIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Cédric AYMONIER', written over a horizontal line.